

# Prothésiste dentaire

RNCP14957 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                                      |
|-------------------------|--------------------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 5                             |
| Sigle                   | BTS — Brevet de technicien supérieur |
| Code(s) NSF             | 331                                  |
| Formacode(s)            | 43494                                |
| Code(s) ROME            | J1410                                |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement de droit              |
| Date d'échéance         | 31/08/2023                           |

## Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

### ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire du Brevet de technicien supérieur Prothésiste dentaire est un professionnel hautement qualifié qui exerce ses activités dans les secteurs de la :

- fabrication de dispositifs médicaux sur mesure (DMSM) de type prothèses dentaires ;
  - conception, fabrication, industrialisation de produits ou de services aux professionnels de la prothèse dentaire .
- Son activité peut s'exercer dans le cadre d'entreprises artisanales, de petites ou moyennes entreprises, d'entreprises multinationales, ou dans le secteur public.

Il détermine,organise et encadre l'ensemble des travaux nécessaires à la réalisation de tous types de prothèse dentaire Il intervient dans la fabrication des dispositifs médicaux sur mesure.

Il gère les moyens humains, les matériels et matériaux et supervise la production. Il a des connaissances solides en matière de réglementation relevant du code de la santé publique et de la sécurité sociale et de réglementation spécifique liée aux activités de fabrication des dispositifs médicaux sur mesure relevant du champ d'activité de la prothèse dentaire .

Il maîtrise les évolutions des technologies utilisées dans le domaine technique, médical et de la communication.

Il peut être responsable de l'organisation et de la gestion d'un laboratoire de prothèse dentaire

### COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire du Brevet de technicien supérieur Prothésiste dentaire est un professionnel hautement qualifié qui exerce ses activités dans les secteurs de la :

- fabrication de dispositifs médicaux sur mesure (DMSM) de type prothèses dentaires ;
  - conception, fabrication, industrialisation de produits ou de services aux professionnels de la prothèse dentaire .
- Son activité peut s'exercer dans le cadre d'entreprises artisanales, de petites ou moyennes entreprises, d'entreprises multinationales, ou dans le secteur public.

Il détermine,organise et encadre l'ensemble des travaux nécessaires à la réalisation de tous types de prothèse dentaire Il intervient dans la fabrication des dispositifs médicaux sur mesure.

Il gère les moyens humains, les matériels et matériaux et supervise la production. Il a des connaissances solides en matière de réglementation relevant du code de la santé publique et de la sécurité sociale et de réglementation

spécifique liée aux activités de fabrication des dispositifs médicaux sur mesure relevant du champ d'activité de la prothèse dentaire .

Il maîtrise les évolutions des technologies utilisées dans le domaine technique, médical et de la communication.

Il peut être responsable de l'organisation et de la gestion d'un laboratoire de prothèse dentaire

## Secteur d'activité et type d'emploi

### SECTEURS D'ACTIVITÉS

- fabrication de dispositifs médicaux sur mesure (DMSM) de type prothèses dentaires ;
- entreprises artisanales, PME, multinationales, entreprises du secteur public.

### TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

prothésiste dentaire

### RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

## Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                     |                                                                                                              |
|-------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Tension de recrutement (DARES 2024) | Très élevée (5/5)                                                                                            |
| Facteurs principaux                 | Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi, Inadéquation géographique                          |
| Salaire médian (mensuel)            | 2 000 €                                                                                                      |
| Diplôme le plus fréquent            | Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en services aux personnes (36 % des actifs en emploi) |
| Familles professionnelles (FAP)     | V3X71 — Spécialistes de l'appareillage médical · tension 5/5 (Très élevée)                                   |
| Projets de recrutement (BMO 2026)   | 2 551                                                                                                        |
| Jugés difficiles à recruter         | 59 %                                                                                                         |
| Emplois saisonniers                 | 4 %                                                                                                          |
| Familles professionnelles (FAP)     | V3X71 — Spécialistes de l'appareillage médical                                                               |

## Voies d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury est présidé par un enseignant-chercheur ou un inspecteur pédagogique régional de la spécialité. Il est composé à parts égales d'enseignants et de membres de la profession intéressée par le diplôme.

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Idem

## Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

|                         |                                                                                                                          |
|-------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Prise en charge usuelle | 9 038 €                                                                                                                  |
| Selon la branche        | 3 000 € – 9 449 €                                                                                                        |
| Prise en charge         | Branches concernées                                                                                                      |
| 9 038 €                 | Valeur par défaut · 208 branches                                                                                         |
| 9 449 €                 | CPNE des Prothésistes Dentaires, CPNEFP Mutualité, CPNEFP de la branche des industries de produits alimentaires élaborés |
| 8 569 €                 | CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat                                                        |
| 3 000 €                 | CPNEFP de la branche négoce et prestations de services dans les domaines médico-techniques                               |

## Base légale

|                                      |            |
|--------------------------------------|------------|
| Date d'échéance de l'enregistrement  | 31/08/2023 |
| Date de dernière délivrance possible | 31/08/2024 |

## Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)  
RNCP37376

## Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF  
CNDP ONISEP  
Légifrance pour les textes réglementaires  
<http://www.onisep.fr>  
<http://www.cndp.fr>  
<http://www.legifrance.gouv.fr>

### Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/14957/>

## Demande CPF — formations engagées

|                          |                   |
|--------------------------|-------------------|
| Dossiers CPF engagés     | 22                |
| Montant total engagé     | 118 010 €         |
| Coût moyen par dossier   | 5 364 €           |
| Durée moyenne            | 817 h             |
| Période                  | 07/2020 – 08/2023 |
| Reste à charge titulaire | 52 %              |
| France compétences       | 42 %              |
| France Travail           | 7 %               |

